

Décharge de responsabilité – Zomb'in The Dark AUTOMNE 2018

Indispensable pour tous les participants

Personnes majeures ou responsables légaux de participants mineurs : rayez la mention inutile. **Attention** : toutes les courses Zomb'in The Dark n'acceptent pas les mineurs. Veuillez à vous renseigner avant de procéder à l'inscription d'une personne mineure au jour de la course.

PARTICIPANT MAJEUR : Je soussigné(e),
décharge de toute responsabilité par la présente lettre les organisateurs des courses Zomb'in The Dark 2018 lors de ma participation à l'événement.

PARTICIPANT MINEUR : Je soussigné(e),
responsable légal de
né(e) le/...../.....,
décharge de toute responsabilité par la présente lettre les organisateurs des courses Zomb'in The Dark 2018 lors de sa participation à l'événement. J'autorise par la même le (la) participant(e) à participer à la course et assure qu'il/elle sera inscrit(e) en équipe avec au moins une personne majeure.

Zomb'in The Dark est une course d'orientation nocturne en territoire zombie. Malgré l'interdiction formelle de contacts entre zombies et survivants et la présence de services de sécurité et d'infirmerie sur place, je reste conscient(e) des risques inhérents à toute épreuve nocturne en terrain plongé dans le noir (chute, entorse...).

En cas de pathologie ou situation particulière (grossesse...), j'assure que la participation à Zomb'in The Dark 2018 a été validée par d'un médecin compétent.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès des organisateurs. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de la participation à l'événement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et y adhère. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance de responsabilité civile.

Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation que je pourrais occasionner durant l'événement.

Fait à le/...../.....

Signature :